

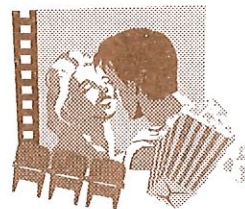


CONCERT DU VENDREDI 30 AVRIL

Ce concert, donné par la formation « QUINTET 83 » de L'ORCHESTRE DE CHAMBRE DE TOULON ET DU VAR, a déjà été annoncé dans le Bulletin Municipal de Mars.

Nous vous rappelons le programme :

- BEETHOVEN : Trio à cordes Opus 9 n°2,
- CHOPIN : Grande polonaise brillante,
- SCHUBERT : Quintet pour cordes et piano, « La Truite ».
- et, en supplément de programme : Rhapsody in blue de George GERSHWIN.



CINEMA

SAMEDI 1er MAI 1999

à 20H30 Salle Polyvalente
(Entrée : 25 F.)

Au programme : **LES 4 SAISONS
D'ESPIGOULE**

Un film de Christian PHILIBERT

*Un an de la vie d'un petit village, perché dans les collines du Haut-Var, où la caméra suit pas à pas les joies quotidiennes d'une communauté de provençaux espiègles et chaleureux.
Un film où tout n'est pas vrai, mais où rien n'est vraiment faux.*

LE CARNET DE STE-ANASTASIE



- **NAISSANCE** :
Nous avons le plaisir de vous annoncer la naissance de Joséphine VIGOUROUX née le 6 Avril. Toutes nos félicitations aux heureux parents.

PETITES ANNONCES

- **CHERCHE** maison à louer à l'année type T4 sur Ste-Anastasie.

☎ : 04.91.54.81.39

- **A VENDRE MERCEDES** 250 D T.B.E. :
Prix 55 000 F.

☎ : 04.94.72.26.45

- **VENDS** lit ancien en fer forgé, très ouvragé, décapé et verni, avec matelas neuf. Peut servir de banquette. 80 x 190 cm : Prix 600 F.

☎ : 04.94.72.24.34

TOUT EST BON POUR CONVAINCRE !

Sans faire comme la réglementation Européenne qui tente d'expliquer aux lapons qu'il leur faut des congélateurs pour procéder à l'abattage des rennes, alors que la température ambiante est de -35 °, il nous faut bien admettre que l'hygiène des containers poubelle est plus indispensable encore l'été que l'hiver.

Ainsi, à l'approche des premières grosses chaleurs, nous vous recommandons, une fois encore, de bien vouloir emballer vos détritiques fermentescibles dans des sachets en plastique avant de les jeter dans les containers à ordures ménagères.

La puanteur alentour s'en trouvera grandement diminuée, ainsi que la prolifération des mouches et des bactéries communautaires de toutes sortes.

Merci de cet effort. Quant à la commune, elle entreprendra d'ici peu le lessivage de printemps de ses bacs roulants. Ceci étant dit, cette opération particulièrement longue ne pourra être renouvelée au rythme qui serait encore indispensable dans les quartiers les moins motivés par ce modeste appel au civisme.

SAINTE-ANASTASIE



BULLETIN MUNICIPAL

AVRIL 1999
N°111

LE MOT DU MAIRE

L'acte administratif essentiel de la vie d'une Commune est, à l'évidence, le vote de son Budget.

Pour en suivre les dédales et la logique, il est indispensable d'inscrire cet engagement budgétaire annuel dans un cadre plus étendu qui, assez logiquement, peut être celui d'un mandat ou d'une période plus longue encore -lorsqu'il n'y a pas de rupture de l'action communale- ce qui est le cas à Sainte-Anastasie.

Cette politique a été définie en 1989 et réaffirmée en 1995 : ne réaliser qu'un seul investissement lourd par mandat, ne pas augmenter la pression fiscale (TH, FB, FNB, TP), maintenir les dépenses de fonctionnement proportionnellement aux recettes de fonctionnement, maîtriser la progression de l'urbanisme de telle manière que, tout en assurant une augmentation des bases imposables, elle réduise progressivement la charge d'investissements supportée par la collectivité.

Jusqu'à ce jour, en dépit des difficultés de conjoncture, ces engagements ont été tenus et le taux des d'impositions n'a pas subi d'augmentation depuis 1989.

Les investissements d'importance ont été, quant à eux, avec l'aide du Conseil Général du Var, menés à bien avec un minimum de recours à l'emprunt : 1991 Salle Polyvalente ; 1992 Restaurant Scolaire ; 1995 Nouvelle Mairie ; 1998 Nouvelle école primaire.

Simultanément, il a été procédé à de nombreuses acquisitions foncières, à la réfection de la quasi totalité des rues du village, à la création ou à la réfection de nombreux chemins en zone péri-urbaine, à l'extension et à la mise à niveau de l'éclairage public (aujourd'hui presque achevée) et au soutien financier important des associations sportives et culturelles du village (passé de 30 500 F. en 1989 à 114 000 F. en 1998)

Dans un autre domaine -globalement assimilable à celui du service public- les difficultés surgissent cependant d'année en année et grèvent toujours plus lourdement le budget communal :

- Ramassage et traitement des déchets ménagers ;
- Protection de l'environnement et défense contre l'incendie ;
- Mise à niveau des installations d'eau et d'assainissement ;
- Prélèvements sociaux.

Malgré cela, le budget voté en 1999 maintient tous les objectifs précédemment définis :

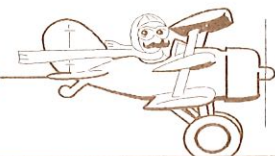
- **Impôts locaux** : Pas d'augmentation
- **Services Publics** : La redevance ordures ménagères passe de 700 à 750 F. (+ 7.14 %), Pour les parts communales, le m3 d'eau passe de 1 à 1.10 F. (+ 10 %) et l'assainissement passe de 3.50 à 3.60 F. (soit + 2.86 %).

En conclusion, ce budget 1999 est équilibré sans artifices. Il devrait nous permettre d'attendre dans de bonnes conditions une baisse plus significative encore de notre annuité de dette.

A ce sujet, rappelons que celle-ci, sur la base du recensement de 1991, est de 596.71 F. par habitant (pour 1207 H), ce qui représente un ratio d'environ 10 % (après financement école). Le taux normal et par an se situant entre 15 et 30 %.

Il n'en est pas moins vrai que, comme toujours, beaucoup de travail reste à faire...

Jean-Pierre MORIN



POLICE MUNICIPALE

NUMERO de la Police Municipale :
06.03.44.79.10.

Enfin, pour les événements graves (incendie, accident, désordre...) ou en cas de non-réponse au numéro précédent, appeler le 18 (Pompiers) ou le 17 (Gendarmerie)

ASSISTANTE SOCIALE

Depuis le 1er FEVRIER 99, la permanence de l'assistante sociale en mairie est supprimée.
Si besoin, contacter le :

☎ 04.94.72.61.62

ASSOCIATION AIDE ET SERVICE A DOMICILE

Les prochaines permanences auront lieu les
Vendredis 14 et 28 MAI 1999 en Mairie
de 14 H. à 16 Heures.

ENTR'AIDE SOCIALE DU VAR

Mme BENOÎT Marie-Pierre assurera sa permanence à la Mairie, le jeudi 6 MAI 1999 de 10 heures à 12 heures : aide à domicile, retraités, malades, infirmes (aide-ménagère).

PHARMACIES DE GARDE

Standard : 04.94.07.08.08

Pendant les périodes de garde, en dehors des heures d'ouverture, appeler préalablement aux numéros indiqués

Du 01/05, 19 H au 29/05, 09 H :

-appel préalable au standard.

Du 29/05, 19 H au 05/06, 09 H :

-appel préalable au 04.94.33.98.23 (Phcie de MEOUNES).

RAMASSAGE MENSUEL DES MONSTRES

Prochain ramassage des « monstres » :

♦ le LUNDI 31 MAI 1999
(se faire inscrire en Mairie au préalable).



BIBLIOBUS

Le bibliobus stationnera à Sainte-Anastasia, Parking des Ferrages le
Mardi 01 JUIN, de 13 H 30 à 15 H.



SERVICE DE GARDE DES MEDECINS

Le 01/02 Mai Dr LE MADEC 04.94.59.69.52
Le 08/09 Mai Dr BRAUN 04.94.33.22.04
Le 13 Mai Dr AZUELOS 04.94.78.32.67
Le 16 Mai Dr CORBIER 04.94.72.25.69
Le 23/24 Mai Dr FAURE 04.94.78.33.81
Le 30 Mai Dr AURENS 04.94.72.26.07

INTERVENTION SUR LES RESEAUX PUBLICS D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT

Numéro d'appel : 04.94.86.34.61.
puis numéro donné par le répondeur



DECHARGE CANTONALE DE LA ROQUEBRUSSANNE

(Après le rond-point du Collège de Garéoult, prendre la direction de La Roquebrussanne).

- Du Lundi au Samedi -6H à 12H-13H30 à 16H-
- Dimanche -8H à 12H-

Pour vous débarrasser de tout ce qui n'est pas « monstres », c'est-à-dire ce qui peut trouver place dans une malle de voiture.

C.L.S.H.

Comme les années précédentes, un CENTRE AÉRÉ fonctionnera très probablement à Ste-Anastasia durant le mois de juillet.

Des informations plus précises vous seront communiquées ultérieurement (bulletin municipal de mai).



LA VIE AU VILLAGE

ASSOCIATION « RETINA »

Opération

« Mille Choeurs pour un regard »
Parrainée en 1999 par Michel FUGAIN

L'Association « Rétina », créée pour venir en aide aux aveugles et malvoyants, organise chaque année l'opération « Mille chœurs pour un regard », destinée à récolter des fonds qui doivent venir en aide à la Recherche médicale concernant les maladies de la vue.

Elle consiste à organiser des concerts, donnés par toutes les chorales volontaires de France, échelonnés sur les mois de mars et avril, et dont les recettes sont envoyées directement à l'Association « Rétina ».

Cette année, la chorale « Chant et Amitié » de Ste-Anastasia a participé à cette opération, unie à la chorale de Gonfaron « Les Voix du Miraval ». Soulignons que, cette fois encore, Alain AGOSTINI, avec sa gentillesse et son talent habituels, a accompagné certains airs à l'accordéon. Une dizaine de mélodies ont été interprétées alternativement par les deux chorales, puis elles ont, ensemble, chanté trois autres chants, pour terminer magnifiquement par celui de Michel Fugain, créé spécialement pour cette occasion : « Vu d'ici ».

Pierre LAURENT, au piano, participait également à ce mouvement d'entraide, avec « la 5e polonaise » de Chopin, ainsi que certaines élèves de Madame Marie-Pierre MANISCALCO, par deux danses très rythmées, démontrant le talent, la joie de vivre des enfants autant que les dons pédagogiques de leur jeune professeur.

Le grand nombre et la générosité des personnes présentes a prouvé, une fois de plus, que la notion d'amitié et d'entraide n'est pas un vain mot à Ste-Anastasia.

JAZZ A TASIE



Les connaisseurs et amateurs de musique de Jazz seront ravis d'assister à la soirée jazz qui aura lieu le :

**VENDREDI 21 MAI
à 21 H.**

Avec le Quintet de José CAPAROS composé de :
Marc FONTANA au Saxo (ancien de la Musique de la flotte),

A la contrebasse J.M. CARNIEL,
Guitare Claude BASSO,
Batterie PHIL-LE-VAN,
et José CAPAROS à la trompette.

Cette formation jouera (sans sonorisation amplifiée) un jazz mélodique et bi-bop, inspiré des célèbres « JAZZ-MESSENGERS » ; ils interpréteront des morceaux choisis de Charlie PARKER, Art BLAKEY et Horace SILVER.

Retenez bien le 21 MAI !

*Le Maire,
Le Conseil Municipal,*

*ont l'honneur de vous inviter à
la Commémoration Officielle de
la Victoire du 8 MAI 1945.*

10H00 : Départ du cortège (devant la Mairie).

10H30 : Cérémonie devant le Monument aux Morts (cimetière) avec la participation de la Chorale « Chant et Amitié »

10H45 : Apéritif au Bar des Amis



E.S.S.A.

Le dimanche 18 avril à Ste-Anastasia a eu lieu le premier tournoi de foot (catégorie poussins) organisé par l'ESSA qui a réuni les plus grands clubs varois ainsi qu'une équipe des Bouches-du-Rhône. En effet, tout au long de la journée, 20 équipes se sont rencontrées sur le stade municipal, pour le plus grand plaisir des nombreux parents présents.

A la fin de la journée, l'équipe d'Aubagne a eu l'honneur de recevoir le trophée des vainqueurs remis par Monsieur le Maire. En ce qui concerne les équipes engagées par Ste-Anastasia, les poussins, éliminés aux tirs aux buts, se sont classés à la très honorable quatrième place, tandis que les débutants ont décroché la quatorzième place, préparant ainsi la saison prochaine.

PS : Le nombre des catégories augmentant l'année prochaine, les personnes désireuses d'encadrer une équipe de jeunes et de faire partie d'un club de foot dynamique peuvent se faire connaître auprès de M. MANISCALCO Philippe (Tél. : 04.94.72.24.50) ou de M. SCLAFANI Bernard (Tél. : 04.94.72.22.79). MERCI.



L'ASSOCIATION BOULISTE COMMUNIQUE

RAPPEL DES STATUTS

- Licence F.F.P.J.P. : 70 F. Carte adhérent : 50 F. Carte membre actif : 70 F.
- Participations aux concours : 20 F./joueurs.
- Carte obligatoire (50 F.) aux joueurs accédant aux 1/2 finales.
- Les F.D.P. seront redistribués intégralement.
- Un point supplémentaire pour les femmes et les enfants de moins de 12 ans.
- Annulation du concours ou diminution des prix si :
 - moins de 12 équipes en 2 x 2,
 - moins de 10 équipes en 3 x 3,
 - moins de 20 joueurs à la mêlée.
- Toute finale est obligatoire (sans partage des coupes).
- Tout litige sera tranché par le Bureau de l'Association et la décision sera sans appel.
- Inscriptions par téléphone admises sous réserve d'arriver à l'heure au tirage (Bar des Amis : 04.94.72.21.85).
- Concours mixte (2H + 1 F) : 4 prix égaux + trophées aux femmes.

PROGRAMME DU MOIS DE MAI 1999

- Dimanche 02 MAI Mêlée des mêlées 500 F. Bar des Amis Tirage 14H30
 - Dimanche 09 MAI 2 x 2 choisis 500 F. Bar des Amis Tirage 14H30
 - Dimanche 16 MAI Mixte 2 H + 1 F 500 F. Ass. Bouliste Tirage 14H30
 - Dimanche 23 MAI 2 x 2 choisis 500 F. Ass. Bouliste Tirage 14H30
- Le Président.



ASSEMBLEE
GENERALE DU
SECOURS
POPULAIRE

Cette réunion s'est tenue dans la salle polyvalente le jeudi 22 Avril à 17 heures, en présence de M. Jo FADDA, président, de tout le bureau et de nombreux sympathisants. Monsieur le maire, pris par d'autres occupations et ayant exprimé ses regrets de n'avoir pu être présent, était représenté par Mme Marie LAURENT.

Le rapport des activités de l'Association, ainsi que le rapport financier, présentés par le président, sont approuvés à l'unanimité.

Le Président signalant la démission du bureau de Mme Lucienne DEHAYE, pour raisons personnelles, Mme Ginette DELCOURT est nommée à l'unanimité pour pourvoir à son remplacement.

Jo précise également que le stockage des vêtements dans le container situé dans le parking de la mairie est désormais confié à une nouvelle société, qui, seule, pourra avoir accès au container. Il conseille donc que les vêtements soient apportés au local du S.P., qui en assurera auparavant le triage afin d'alimenter les « farfouilles » avec les habits en bon état, et de déposer ensuite les invendables dans le container. Ceux-ci seront ensuite recyclés.

L'ordre du jour étant épuisé, on se retrouva, selon l'usage, pour prendre « le verre de l'amitié » et bavarder encore un peu.

CHRONIQUE MUNICIPALE

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 31 MARS 1999

ETAIENT PRESENTS : MMES BOCQUET, LAURENT, MM. RAYNAUD, FADDA, ISTRIA, JURAVET, CUENOT, REMY, TOSELLO, CORBIER, BROSSAUD.

ABSENTS EXCUSES : M. ABELLO donne procuration à Madame BOCQUET ; M. LALANDEC donne procuration à Monsieur MORIN

EAU ET ASSAINISSEMENT Approbation du compte de gestion par Monsieur BELLUOT Receveur.

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre MORIN, Maire, après s'être fait présenter les budgets primitif et supplémentaire de l'exercice 1998 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer :

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 1998 ;

1- Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 1998 au 31 décembre 1998, compris celles relatives à la journée complémentaire ;

2- Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 1998 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;

3- Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives - Déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 1998, par le receveur visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

REDEVANCE DES ORDURES MENAGERES TARIFS 1999

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'il y a lieu de fixer pour 1999 le montant de la redevance des ordures ménagères.

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de fixer les tarifs pour 1999 de la façon suivante :

- Redevance par foyer : 750 F.
- Redevances pour le terrain de camping : 17 000 F.

BUDGET EAU ET ASSAINISSEMENT AFFECTATION DU RESULTAT 1998

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que l'excédent de recettes réalisé en 1998 au Budget annuel du service de l'eau et de l'assainissement est de 783 955.97 F..

Conformément à l'instruction M 49, il convient d'affecter une partie de cet excédent 1998, soit 180 000.00 F. au financement des dépenses d'investissement, article 1068 du Budget 1999 réparti comme suit :

- 80 000 F. au Budget Eau
- 100 000 F. au Budget Assainissement.

Le reste est repris en section d'exploitation du Budget 1999 soit 221 978.97 F. article 002 Excédent antérieur reporté, réparti comme suit - 192 659.92 F. au Budget Eau

29 319.05 F. au Budget Assainissement.

En ce qui concerne le résultat d'investissement soit 381 977 F., il est reporté au compte 001 excédent antérieur reporté, réparti comme suit - 98 356.19 F. au Budget Assainissement

- 283 620.81 F. au Budget Eau.

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte à l'unanimité cette proposition.

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 1999 EAU ET ASSAINISSEMENT

Monsieur le Maire donne lecture au Conseil Municipal du Budget Eau et Assainissement 1999.

- Dépenses d'Exploitation... 526 712 F.
- Recettes d'Exploitation 526 712 F.
- Dépenses d'Investissement 683 822 F.
- Recettes d'Investissement 683 822 F.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité le Budget 1999 Eau et Assainissement.

PRIX DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

Monsieur le Maire propose au Conseil municipal de fixer le montant de la surtaxe sur le prix de l'eau et de l'assainissement pour l'année 1999, à :

- le m3 pour l'eau : 1.10 F.
- le m3 pour l'assainissement : 3.60 F.
- prime fixe eau : 50 F.
- prime fixe assainissement : 5 F.

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte cette proposition à l'unanimité.

Ces nouveaux tarifs sont applicables à compter du 1er Janvier 1999.

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 1999

Monsieur le Maire donne lecture au Conseil Municipal du projet de Budget Primitif de la Commune pour 1999

- Dépenses de Fonctionnement ... 6 333 761 F.
- Recettes de Fonctionnement..... 6 333 761 F.
- Dépenses d'Investissement..... 1 374 808 .
- Recettes d'Investissement..... 1 374 808 F.

Adopté à l'unanimité.

SOUTIEN AU PROJET DE DEMANDE DE REOUVERTURE DE LA LIGNE FERROVIAIRE CARNOULES-GARDANNE POUR LE TRANSPORT PUBLIC DE VOYAGEURS ET DE MARCHANDISES.

Sur la proposition de Monsieur le Maire, le CONSEIL MUNICIPAL après avoir pris connaissance du projet défini en objet, monté à l'initiative de l'association « Le Train Avenir du Centre Var » dont le siège social est à Brignoles (Var), considérant l'étude de faisabilité réalisée et le bien-fondé du projet qui répond à un besoin réel assez largement exprimé par la population, considérant par conséquent que la réalisation de ce projet correspondrait bien à la satisfaction de l'intérêt général de la population des communes desservies par la ligne ferroviaire en cause, et notamment Sainte-Anastasie ;

APRES EN AVOIR DELIBERE :

EXPRIME son soutien à ce projet ;

DEMANDE sa réalisation par le Conseil Régional de P.A.C.A., compétent en la matière ;

EXPRIME enfin sa ferme opposition de principe à tout projet qui mettrait en péril l'organisation existante des transports routiers de transport de voyageurs desservant actuellement les communes (lignes régulières, transports scolaires...).

Adopté à l'unanimité.

VOTE DES TAUX D'IMPOSITION

Monsieur le Maire expose qu'il y a lieu de fixer le taux d'imposition pour la taxe d'habitation, les taxes foncières ainsi que pour la taxe professionnelle, applicables à l'exercice 1999.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de reconduire sans augmentation les taux votés en 1998 soit :

- Taxe d'Habitation 8.88 %
- Taxe sur le foncier bâti 17.59 %
- Taxe sur le foncier non bâti 87.35 %
- Taxe Professionnelle 24.68 %

Adopté à l'unanimité par le Conseil Municipal.

EQUIPEMENT SPORTIF DE PROXIMITE POUR LES JEUNES

Le Maire expose au Conseil Municipal que, depuis plusieurs années, l'activité associative de Sainte-Anastasie a considérablement évolué avec notamment une forte progression des activités offertes aux plus jeunes.

Après avoir satisfait aux besoins indispensables du basket-ball, du volley-ball, du badminton, du judo ou de la gymnastique..., il s'avère maintenant nécessaire pour la Commune d'envisager une mise à niveau des installations de plein air, jusqu'à ce jour équipées de manière plus rustique.

La nécessité de ces aménagements d'équipements de proximité destinés aux jeunes n'étant pas contestable, seule la capacité financière de la commune peut encore en différer la réalisation.

Lors d'une récente réunion réunissant les partenaires concernés, il a été convenu que l'année 1999 serait mise à profit pour examiner la faisabilité technique et financière d'un projet d'éclairage du stade de football et des courts de tennis attenants appartenant à la Commune.

Aujourd'hui, le Maire propose à l'assemblée communale de solliciter du Conseil Général du Var la réalisation sous maîtrise d'oeuvre départementale, de ces travaux sur un terrain appartenant à la Commune de Ste-Anastasie, mais utilisé en permanence pour des rencontres intercommunales d'intérêt départemental.

Une convention de mise à disposition du département serait alors passée entre le Conseil Général du Var et la Commune de Sainte-Anastasie.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte à l'unanimité cette proposition et décide d'adresser cette demande à Monsieur le Président du Conseil Général du Var.

LA VIE ASSOCIATIVE



PARENTS D'ELEVES

Lors de la prochaine foire à la brocante du 24 mai (Pentecôte), l'A.P.E.S.A. tiendra un stand ; à cette occasion, nous recherchons toutes sortes d'objets susceptibles d'être vendus. Merci de prendre contact avec Mme MANISCALCO Rachel au 04.94.72.24.50 ou Mme TIFRA au 04.94.72.26.94.

Nous nous proposons, si besoin, de venir récupérer les dons à domicile.

Nous organisons une tombola dont les billets sont vendus par les enfants de l'école primaire et les membres du bureau au prix de 10 F. Les lots sont les suivants :

- un téléviseur couleur 36 cm,
- un portique balançoires,
- 8 places de cinéma (ciné 83),
- un radioréveil,
- une montre.

Le tirage au sort aura lieu le jour des jeux olympiques de l'école primaire.

Merci de votre participation.

Le Bureau.



JUDO CLUB STE-ANASTASIE

Le stage de judo dans les Hautes-Alpes s'est bien déroulé comme prévu. En plus d'un accueil très chaleureux, le temps était au rendez-vous.

Nos jeunes, pendant la durée du stage, ont fait preuve d'un esprit de groupe et d'un moral qui peut vous laisser imaginer l'ambiance sympathique qui a régné toute la semaine, malgré l'effort qu'ils ont fourni.

Suite à ce stage, Caroline Bringant défendait les couleurs du Canton au Championnat Interrégional Seniors féminines, les 7 premières étaient qualifiées pour les finales au Championnat de France à Coubertin (Paris). Après s'être battue avec acharnement, elle se classe 8ème en éliminant, entre autres, par Ippon, la Championne de Provence.

Caroline s'est inclinée contre la 5ème au Championnat de France 98 : Nous pouvons la féliciter de se classer 8ème sur 29 filles d'un très haut niveau.

La prochaine compétition, pour les plus jeunes cette fois, sera le tournoi du Muguet organisé par le J.C. Ste-Anastasie, 5 clubs seront présents avec 260 judokas garçons et filles « en herbe » le 1er Mai après-midi au Gymnase du village.

En attendant toutes ces manifestations importantes pour le club, les parents et le professeur s'investissent tous les week-ends à repeindre les locaux de l'ancienne école, pour que celle-ci devienne un véritable dojo (salle de judo) avec un maximum de sécurité et de propreté. Un grand merci de la part de Christian qui tient à revaloriser le mental des parents qui se sont dévoués à cette tâche qui n'est sincèrement pas de tout repos.

Le Bureau



CLUB DES CIGALES

Le mardi 18 mai, voyage à Grasse pour la visite de la parfumerie Galimard. Ensuite, parcours des superbes gorges du Loup, pour atteindre Gourdon.

Prix de la journée:

- avec restaurant : 180 F.
- sans restaurant : 80 F.

Le départ aura lieu à 7 H 30 de la place de la gare et nous prendrons les réservations jusqu'au 14 mai inclus. Pour la Présidente.



LES CAVALIERS DE L'ISOLE

1er MAI : ACTIVITES EQUESTRES

Les Cavaliers de l'Issole organisent, comme l'an dernier, une grande fête équestre dont voici le programme :

- A partir de 9 H Accueil des cavaliers
 - 10 H. Découverte de la commune
 - 12 H 15 Apéritif offert par les Cavaliers de l'Issole
 - 14 H 30 Jeux équestres gratuits
- Possibilité de manger sur place : Prix du repas 30 F. (poulet fermier rôti, chips, taboulé, tartes, vin à volonté).

LES VAROIS VERS LES AUTRES

Une grande « FARFOUILLE » est prévue, comme chaque année, par cette association, pour le dimanche 16 MAI de 9 H à 18 H, à la salle polyvalente.

Au cours de cette journée, de nombreux vêtements pour femmes, hommes et enfants sont vendus au prix modique de 10 F., les fonds obtenus étant destinés à aider tous ceux qui, à la suite d'ennuis financiers momentanés, ont besoin d'un « dépannage », le plus souvent sous forme de colis alimentaires. La Présidente.

L'OLIVIER

Si chacun, parmi nous, est capable de planter un olivier, bien peu encore sont de le tailler dans les règles de l'art.



Chaque année, c'est Monsieur Albert VENTRE qui s'offre pour réaliser cette tâche nécessitant savoir et expérience. Nous l'en remercions.

*Altiers ramasseurs d'olives
Dites-moi en votre âme
Qui a fait grandir ces oliviers
Ce n'est pas le néant
Ni l'argent ni le seigneur
Mais la terre silencieuse
Le travail et la sueur*

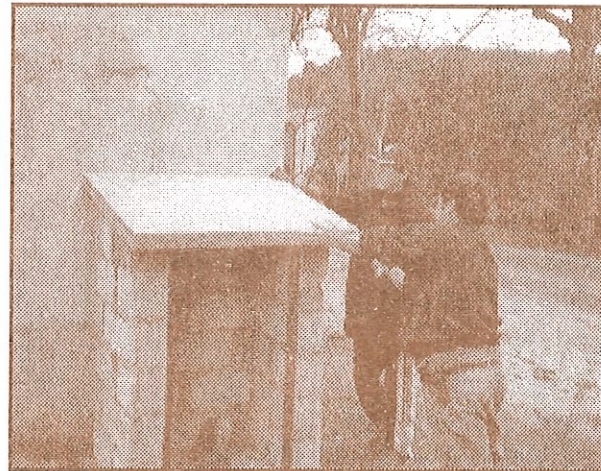
*Altiers ramasseurs d'olives
Dites-moi en votre âme
A qui appartiennent ces olives.
Combien de siècles d'olive
Les pieds et les mains liés
D'un soleil à l'autre,
d'une lune à l'autre
Pèsent sur vos os.*

*Miguel Hernandez
Poète andalou 1910-1942*



TRAVAUX REALISES SUR LE TERRITOIRE COMMUNAL PENDANT LE MOIS ECOULE

- ◆ Place de la Gare : Fabrication en agglos de coffrets électriques destinés au branchement des baraques de forains lors de manifestations festives.
- ◆ Bords de l'Issole : Débroussaillage et nettoyage des rives.
- ◆ Débroussaillage et tonte des terrains de sports.
- ◆ Salle polyvalente : Divers travaux d'entretien effectués hebdomadairement.
- ◆ Manifestations sportives et culturelles : Transport et installation du matériel.
- ◆ Ordures ménagères et sécurité : Entretien des containers et de leur entourage. Visite des poteaux-incendie.
- ◆ Judo - Travaux effectués par les membres du club : peinture générale de la salle, des boiseries intérieures et extérieures, installation en hauteur des radiateurs électriques.
- ◆ Foot-ball : Réfection totale du stade par les membres du club eux-mêmes avec accord de la mairie qui s'est engagée à payer le carburant utilisé par les engins de terrassement !



FETE DE LA MUSIQUE

Appel aux Musiciens et Chanteurs du village



La fête de la musique aura lieu, Salle Polyvalente, le lundi 21 Juin prochain, à 18 H.. A cette occasion, les musiciens (tous instruments) et chanteurs (choeurs, individuels) sont invités à se faire connaître le plus tôt possible en mairie en laissant leurs coordonnées (bureau d'accueil ou Mme Marie Laurent).

DEMANDE DE SUBVENTION ADRESSEE AU CONSEIL GENERAL DU VAR POUR LA RENOVATION D'UN TERRAIN DE TENNIS (construit en 1990).

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal qu'il y a lieu de rénover le court de tennis n°1 réalisé en 1990. Il présente le devis estimatif de l'entreprise AQUASET qui s'élève à la somme de 13 600 F. H. T. soit 16 401 F. T.T.C.. Le Plan de financement se présente de la façon suivante :

- Montant du projet H.T. : 13 600 F.
- Subvention : 6 800 F.
- Autofinancement : 6 800 F.

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de solliciter l'octroi d'une subvention d'un montant de 6 800 F.



LA RUBRIQUE DE L'URBANISME

LE PROBLEME DES DECHETS

S'il est un problème au coeur des préoccupations des maires, c'est bien celui des déchets ménagers et industriels. Pour se faire une idée de son importance, il suffit de connaître la production mensuelle d'ordures ménagères et de « montres » d'un petit village comme le nôtre et de la transposer au niveau national.

En mars, Ste-Anastasia a généré 64,017 Tonnes d'ordures ménagères, soit 1,42 Kg par habitant et par jour pour une population estimée de 1500 habitants. En 1990, la production journalière était en moyenne de 0,900 Kg.

En 9 ans, la progression quotidienne aura été de 0,520 Kg.

Ces chiffres, servant de base à la facturation, sont fournis par le pesage des bennes et des voitures particulières à l'entrée et à la sortie du quai de transit de La Roquebrussanne.

Jusqu'à présent, les déchets de Ste-Anastasia comme ceux des communes du Centre Var sont déversés au « Balançan », décharge à ciel ouvert d'une vingtaine d'hectares, située au Cannet-des-Maures et dont le niveau de saturation sera atteint dans les toutes prochaines années.

Marseille, pour sa plus grande gloire, possède la plus vaste décharge d'Europe alimentée par trains entiers !

Ce type de traitement des déchets induit une pollution visuelle et olfactive de l'environnement et crée un risque de contamination des nappes phréatiques.

Dans d'autres secteurs du département -à Toulon, Cavalaire, Sillans la Cascade- on pratique le « tout incinération », ce qui n'est pas sans présenter d'inconvénients majeurs : en 1998, dans le Nord de la France, plus d'une dizaine d'unités d'incinération ont été contraintes de fermer pour soustraire la population à un risque de pollution trop important par les fumées et les dioxines émises.

Ce problème d'élimination des déchets n'a pas échappé au législateur qui, en 1992, a imposé par la « loi déchets » la fermeture des anciennes décharges d'ici à 2002 et préconisé la mise en place de filières d'élimination : tri sélectif, recyclage, compost et centres d'enfouissement techniques pour les déchets ultimes.

L'objectif national fixe le traitement de 50 % des déchets et limite l'incinération « aux seuls besoins » après organisation des filières de récupération et de valorisation :

- le papier peut être recyclé au moins trois fois avant de devenir inutilisable ;
- le verre, dont la collecte est déjà ancienne, est d'un recyclage facile et permet la fabrication de nouveaux emballages ;
- le plastique, en particulier les bouteilles, sert à la production de fibres donnant le « tissu polaire », utilisé en confection ou à la fabrication des containers à ordures ;
- les déchets fermentescibles peuvent être transformés en compost ;
- les métaux, les textiles, les piles, les huiles industrielles... doivent faire l'objet de collectes spécifiques.

(Dans le bulletin du mois prochain, la suite de cet article traitera de l'application pratique à Ste-Anastasia des dispositions de la « loi déchets »).

M. CUENOT 1er Adjoint, chargé de l'urbanisme.

COMPTE RENDU DE LA REUNION DE LA COMMISSION MUNICIPALE SPORTS ET LOISIRS EN DATE DU 22 AVRIL 1999

ETAIENT PRESENTS : MM. MORIN, Maire ; J. FADDA, Commission des Sports ; R. SABATIER, Club des Boules ; J.J. GUIGNIER, Comité des Fêtes ; M. ETIENNE, Arts-Tasie ; HENRIOT, Vol Libre ; H. DE LESCAZES, Club Equestre ; M. SEVESTRE et M. VAN DER VELDEN Club d'Echecs ; A. JURAVIER, Adjoint aux Sports ; M. MANISCALCO et B. SCLAFANI, Club de Foot ; G. BRUZZONE, Basket ; M. LAMBERT, Club de Badminton ; M. PELLEGRINE, Président du Club de Parapente et Vol libre ; MMES S. ROY, Club des Cigales et représentant le Club de Gym ; R. MANISCALCO et I. TIFRA, Parents d'Eleves ; Y. BOCQUET, Commission des finances ; M. LAURENT, Adjointe et représentant la Chorale.

ABSENTS EXCUSES : MM. A. CUADRA, Club de Gym ; G. DETTWILLER, Chorale ; C. FIGARI, Club de Judo ; JONAS, Tennis.

Ordre du jour :

- 1 - Examen des subventions associatives ;
- 2 - Programme des activités des mois à venir ;
- 3 - Questions diverses.

1 : SUBVENTIONS DES ASSOCIATIONS

Avis favorables de la Commission.

Club des Boules :	6 000 F.
Comité des Fêtes :	49 000 F.
Basket :	10 000 F.
Randonneurs de Ste-Anastasia :	2 000 F.
Football : Club de jeunes	15 000 F.
Adultes :	2 500 F.
Volley-ball :	3 500 F.
Badminton :	3 500 F.
Ecole de Tennis :	4 000 F.
Chorale :	5 600 F.
Cavaliers de l'Issole :	2 000 F.
Concert des Jeunes :	A voir.

Ces propositions seront prochainement examinées par le Conseil Municipal.

3 - QUESTIONS DIVERSES

- M. MORIN, signale qu'à la suite de problèmes concernant la bonne tenue de la salle, des états des lieux seront systématiquement effectués tant pour les activités associatives que pour les particuliers. Il recommande à chaque club de prendre ses responsabilités dans ce sens (assurances et surveillance).
- Fête de la Musique : Est-il souhaitable que cette fête soit organisée par la commune, ou par une association ? Après discussion, l'avis unanime est que l'organisation par la commune est préférable.
- B. Sclafani et Mme I. Tifra proposent l'acquisition par la commission d'un matériel technique (friteuse en particulier). Le projet sera examiné et évalué.
- J.J. Guignier demande l'achat de papier fluo pour affiches (oui mais en nombre limité).
- M. Morin signale que nous avons actuellement un correspondant de Var-Matin qui répond fort bien aux besoins de la commune. Mais, naturellement, le bulletin municipal est réservé aux associations et, en général, aux activités du village. Il demande aux présidents d'association de préparer (ou de faire préparer) chaque mois un petit article sur les activités du club.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 H 30.

LE SOUS-PREFET A L'ECOLE



M. Daniel ROUHIER a visité des installations municipales. Le nouveau Sous-Préfet de Brignoles M. Daniel Rouhier était jeudi 22 avril en visite du canton de La Roquebrussanne. Dans la matinée, il était reçu par le Conseiller Général du canton M. Gérard Fabre et le maire M. Di Placido pour une réunion de travail en présence de tous les maires du canton.

Dans son programme, il désirait effectuer une visite des installations de la commune.

Il a été reçu en mairie par le maire Jean-Pierre Morin ayant à ses côtés MM. Michel Cuenot, maire-adjoint ; Aristide Juraver, adjoint aux sports ; Alexandre Istria, adjoint et Mme Marie Laurent, adjointe.

Le Sous-Préfet a fait une longue halte au nouveau groupe scolaire où il a été reçu par le directeur M. Pascal Vergnaud. M. Daniel Rouhier a été agréablement surpris par l'agencement de l'école récemment inaugurée. Il est vrai que dans la réalisation du nouveau groupe scolaire, la municipalité et l'architecte ont tenu compte des remarques et propositions du corps enseignant mais aussi des parents d'élèves. Et le directeur de souligner au Sous-Préfet : « avec mes collègues, nous disposons d'un bel outil de travail, à nous de bien l'utiliser ».

De la même façon, le Sous-Préfet a félicité le maire quant à l'état de la salle polyvalente. Voilà qui a conforté la municipalité dans sa politique générale de protection des installations grâce à de bons contacts avec la vie associative, et une approche préventive auprès des jeunes utilisateurs.

Vincent TIVOLI (V.M.)



LA GENDARMERIE RECRUTE

La gendarmerie offre un large éventail de métiers et de remarquables possibilités d'évolution de carrière.

C'est pourquoi, chaque année, des milliers d'hommes et de femmes rejoignent ses rangs pour y servir en qualité :

- ⇒ d'officier,
- ⇒ de sous-officier,
- ⇒ de volontaire sous contrat,
- ⇒ de sous-officier dans des emplois administratifs et de soutien,
- ⇒ d'appelé du contingent,
- ⇒ de réserviste.

Renseignez-vous sur les carrières, les contrats ou le service national dans la gendarmerie, en contactant :

- ⇒ soit la brigade de gendarmerie la plus proche de votre domicile,
- ⇒ soit le Centre d'Information et de Recrutement de la Gendarmerie :
167, Avenue de Toulon 13010
MARSEILLE,
Tél : 04.91.80.52.30.



PREVENTION INCENDIE

Les opérations de débroussaillage sont encore possibles (jusqu'au 31 Mai) ainsi que l'incinération de leurs produits. Pour ce faire, n'oubliez pas de faire vos déclarations en Mairie.

Pour tout renseignement s'adresser à la Mairie (04.94.69.64.40 ou à la Police Municipale 06.03.44.79.10).

Et comme disaient les pompiers du Bourbonnais :

- Printemps pluvieux, été brûleux ;
- Printemps sécheux, été... brûleux !



VILLAGE FLEURI

Sainte-Anastasia, « 1er » en 1998, se doit de préparer activement le concours 1999.

Cette année, c'est notre amie Claude MAROUZE qui a repris le flambeau de Présidente de la Commission communale que vient de lui transmettre Madame Yvonne BOCQUET, déjà très prise par son activité associative et élective.

C'est donc à Claude que nous confions nos destinées florales pour 1999.

En sachant bien que le titre de leader est toujours difficile à défendre dans une compétition départementale, nous lui confions cette lourde tâche.

Avec elle et son équipe nous ferons cependant tous les efforts possibles pour que notre village soit l'un des mieux fleuris du département.



STE-ANASTASIE

SAMEDI 22 JUILLET

Place de la Gare

- ♦ de 10 H à 12 H et de 14 H à 18 H
TENNIS BALLON Adultes et enfants
Responsable Philippe MANISCALCO
Inscriptions au 04.94.72.24.50 ou sur place le matin à 9 H
- ♦ 15 H PETANQUE 2x2 choisis Comité des Fêtes
- ♦ 21 H 45 RETRAITE AUX FLAMBEAUX...
...de la Mairie à la Gare, avec Majorettes
- ♦ 22 H 30 BAL PUBLIC avec l'orchestre CHAMPAGNE

DIMANCHE 23 JUILLET

Eglise de Sainte-Anastasie

- ♦ 9 H MESSE DE LA SAINT-JUST
Salle Polyvalente
- ♦ 9 H TOURNOI DE BASKET
Responsable Guy BRUZZONE Inscriptions sur place.
- ♦ de 10 H à 19 H EXPOSITION « DES CIGALES »
Place de la Gare
- ♦ 10 H TOURNOI DE VOLLEY BALL
Responsable Bernard SCLAFANI ☎ : 04.94.72.22.79
Inscriptions sur place à partir de 9 H 30
- ♦ 15 H. JEU PROVENÇAL 3x3 Choisis artisans et commerçants.
- ♦ 11 H 30 APERITIF PUBLIC Offert par la
Municipalité aux habitants du village, aux associations et aux vacanciers.
- ♦ 21 H 30 SPECTACLE suivi d'un BAL PUBLIC
avec l'orchestre PYRANAS

MARDI 25 JUILLET

Place de la Gare

- ♦ 9 H 30 PETANQUE Concours enfants (- de 12 ans et de 12 à 14 ans) récompenses.
- ♦ 13 H. AÏOLI Monstre Adultes 95 F. enfants de 10 à 16 ans 50 F..
Gratuit pour les moins de 10 ans (mais les inscrire).
Inscriptions chez les commerçants du 15/07 au 23/07/2000.
- ♦ 15 H 30 PETANQUE MÊLEE
- ♦ 20 H 30 MACARONADE (45 F. par personne)
- ♦ 22 H BAL de clôture avec « JEAN-MAX »



VENDREDI 21 JUILLET

Place de la Gare

- ♦ 21 H 30 PETANQUE Mixte 2H + 1F



LUNDI 24 JUILLET

Place de la Gare

- ♦ 9 H JEU PROVENÇAL suite
- ♦ 15 H BOULES 3x3 Choisis Comité des Fêtes
- ♦ 16 H JEUX D'ENFANTS (course en sacs etc...) nombreuses récompenses
- ♦ 22 H BAL PUBLIC avec SUCCES

FETE
FORAINE

Organisateur : Comité des Fêtes ☎ : 04.94.72.26.59 Siège Social : Mairie 83136 Ste-Anastasie/Issole
Le Comité décline toute responsabilité en cas d'accident et se réserve le droit de modifier le programme.

La vente ou l'usage de pétards ou de tout autre engin détonnant est formellement interdit.
L'abus d'alcool est dangereux... -Service d'ordre assuré-



ETE 2000 A STE-ANASTASIE !

Samedi 1^{er} JUILLET :

- ♦ 14 H 30 *Place de la Gare* JEU PROVENÇAL
2x2 Choisis PRIX DU CONSEIL GENERAL

Dimanche 2 JUILLET :

- ♦ 09 H *Reprise* JEU PROVENÇAL
- ♦ 14 H 30 *Place de la Gare* PETANQUE
2x2 Choisis

Vendredi 7 JUILLET :

- 20 H 30 *Place de la Gare*
CONCERT Des JEUNES

Dimanche 9 JUILLET :

- ♦ 15 H *Place de la Gare* PETANQUE
2x2 Choisis

Mardi 11 JUILLET :



21 H 30
Place de la Gare

GRAND CONCERT JAZZ

Concert gratuit organisé par l'Union
Départementale des Comités des Fêtes du
VAR
offert par le Conseil Général du VAR.

Tournée « VAR JAZZ AND BLUES 2000 »

Vendredi 14 JUILLET :

- Place de la Gare*
- ♦ 15 H PETANQUE Mêlée des mêlées
Place St Just
- ♦ 11 H 30 ANCHOÏADE
Avec la participation de la chorale
« Chant et Amitié » (12H)
- ♦ 16 H JEUX D'ENFANTS et CONCOURS DE
CHANT ET D'ORCHESTRES AMATEURS
- ♦ 22 H BAL PUBLIC avec l'Association LST

Dimanche 16 JUILLET :

- ♦ 9 H BOUCLES DE L'ISOLE

Du 21 au 25 JUILLET

- ♦ FETE DE LA ST-JUST (voir au verso)

Mercredi 26 JUILLET :

- ♦ 15 H *Place de la Gare* PETANQUE
1 Homme, 1 Femme, 1 Enfant (- de 12 ans) Sté
A.R.L.

Jeudi 27 JUILLET :

- ♦ 15 H *Place de la Gare* JEU PROVENÇAL
Tête à Tête Boulangerie DEBONO

Vendredi 28 JUILLET :

- ♦ 15 H *Place de la Gare* PETANQUE
Tête à Tête

Vendredi 11 AOÛT :

- ♦ 21 H 30 *Place de la Gare* PETANQUE MIXTE
2 Hommes + 1 Femme

Dimanche 13 AOÛT :

- ♦ 15 H *Place de la Gare* PETANQUE
2x2 Choisis

Lundi 14 AOÛT :

- Place de la Gare*
- ♦ 22 H SPECTACLE et BAL

Mardi 15 AOÛT :

- Place de la Gare*
- ♦ 13 H MECHOUÏ
- ♦ 15 H 30 PETANQUE Mêlée des Mêlées
- ♦ 20 H MACARONADE
- ♦ 22 H BAL de clôture de saison

Vendredi 18 AOÛT :

- ♦ 21 H 30 *Place de la Gare* PETANQUE MIXTE
2 Hommes + 1 Femme

Dimanche 20 AOÛT :

- ♦ 14 H 30 *Place de la Gare* PETANQUE
2x2 Choisis

Vendredi 25 AOÛT :

- ♦ 21 H 30 *Place de la Gare* PETANQUE MIXTE
2 Hommes + 1 Femme

Dimanche 27 AOÛT :

- ♦ 15 H *Place de la Gare* PETANQUE
Mêlée des mêlées

Et maintenant la fête est finie... Nous remercions tous
ceux qui nous ont fait l'amitié de leur présence et leur
donnons rendez-vous pour l'été 2001 à Ste-Anastasie.